

---

## Un demi-siècle d'archéologie à Chelles

Conférence d'André CLÉMENT (20 juin 1954)

De l'ancienne société à la nouvelle.

Le 17 mai 1904, une invitation était adressée à diverses personnalités de Chelles, leur demandant de se réunir le vendredi 20 mai à 8 h 45 chez M. Eugène CHAMBROUX, 9, avenue des Abbesses.

La personnalité de M. Eugène CHAMBROUX, l'un des deux signataires de cet avis, permettait de comprendre le but de cette réunion. M. CHAMBROUX, dont la famille était Chelloise, était né à Chelles le 27 décembre 1868. Il était curieux des choses du passé, avait fouillé à Chelles un cimetière gaulois et un autre mérovingien. La préhistoire l'avait intéressé et sa collection, qui se trouve au musée de Meaux, contient, en particulier, une défense d'éléphant antique, longue de 1,50 m et provenant de Chelles.

L'assemblée dont nous parlons était donc sous l'égide des recherches anciennes d'autant plus que l'autre signataire de l'avis, M. l'abbé BONNOT, qui depuis 1899 était curé de Chelles, avait derrière lui un passé déjà long de chercheur. Cette réunion avait pour but la constitution d'une société d'Archéologie et c'est pour rappeler cette date du 20 mai 1904 que nous sommes réunis ici aujourd'hui.

Chelles, à cette époque, était une cité beaucoup moins importante qu'aujourd'hui. Alors qu'avant 1849, date de la mise en service du chemin de fer, elle n'était qu'une bourgade, au début de ce siècle, vers 1900, elle avait pris déjà grande importance pour devenir maintenant, 50 années plus tard, une des plus importantes villes du département de Seine-et-Marne, constituant un élément oriental de l'agglomération parisienne, la population chelloise participant à la vie quotidienne de cette grande masse humaine.

Mais, localement, c'est un lieu où depuis un passé si lointain qu'il est difficile de l'envisager, l'homme est né, a vécu, a souffert, est mort. On savait depuis toujours que les rois mérovingiens y avaient leur ville (Grégoire de Tours en avait parlé ; Augustin THIERRY, de façon plus romanesque y avait montré ces rois de la première race y vivre, laissant, hélas trop souvent, le souvenir d'activités douloureuses).

C'est dans l'abbaye dont nous allons parler dans quelques instants, et où il était éduqué par les religieuses, que l'avant-dernier représentant de cette première race, Thierry IV, dit " de Chelles " vécut jusqu'à l'âge de 7 ans. Le Maire du

Palais, Charles MARTEL lui fit alors prendre la triple couronne de Neustrie, de Bourgogne et d'Austrasie.

C'est quelque 70 ans avant cet événement que BATHILDE, veuve de CLOVIS II, sanctifiée par l'Église, fonda l'Abbaye Royale de Chelles, faisant revivre le petit prieuré qu'avait créé Sainte-Clotilde, veuve de CLOVIS Ier. C'est cette grande demeure qui fit, pendant 12 siècles, du nom de Chelles un nom envié. Ayant eu des vicissitudes nombreuses dues aux guerres tant civiles qu'étrangères ou aux incendies, le monastère dirigé très souvent par des abbesses d'origines royales, eut une place privilégiée dans cette plaine de Brie, en limite du Pays de France, où pourtant les monastères ne manquaient pas : Lagny, Jouarre, Faremoutiers, Rebais, Saint-Faron de Meaux pour ne citer que ceux dont la fondation est toute aussi ancienne.

Ces abbesses, nous n'en citerons que quelques unes : Gisèle, sœur de CHARLEMAGNE, Hermentrude, femme de CHARLES le CHAUVÉ, puis, plus tard, Renée de BOURBON, sœur d'Antoine de BOURBON, roi de Navarre, Louise-Adélaïde d'ORLÉANS, fille du Duc d'ORLÉANS, régent de France et aussi combien de grands noms de la noblesse française. On frappa monnaie au monastère de Chelles sous les Carolingiens. Cette abbaye possède, à une époque, 7 églises ; elle aura des dépendances proches ou lointaines fort nombreuses. L'abbesse aura son hôtel à Paris, tout comme l'archevêque de Sens, l'abbé de Cluny ou l'abbesse de Maubuisson : c'est la Maison du Mouton, tout proche l'Hôtel de Ville de Paris. Elle recevra les religieuses de Chelles pendant les périodes troublées : guerre de Cent Ans, guerres de religion, ... Elle disparaîtra au début du 19ème siècle.

Les Abbesses possédaient les droits de haute et basse justice et leurs fourches patibulaires étaient l'échelle que l'on retrouve tant dans les armoiries que dans la légende du rêve de Sainte-Bathilde, montant au ciel sur une échelle d'or.

Dans la tourmente révolutionnaire, l'abbaye devait s'effondrer. En 1793/1794, elle voit ses bâtiments vendus, plus ou moins démolis, sa grande église Notre-Dame, dont on se rend compte de la grâce dans les reproductions, absolument rasée, les œuvres d'art des trésors de ses églises envoyées à la fonte, elle verra son parc loti sous la Restauration. Quelques ruines existent encore : un fragment de cloître, la Cour du Couvent où se dressent, lamentables, des départs d'ogives, des églises mutilées et transformées en maisons d'habitation, une pierre de cens disparue depuis, la maison d'Orléans et de Jouarre, qui seule était intacte, mais qui, hélas, verra près de nous la fureur destructrice des hommes s'acharner sur elle.

Tel était jusque vers 1875 le magnifique tableau que pouvait rappeler le nom de Chelles.

Mais, à cette époque, des circonstances, fortuites au début, permirent d'élargir l'audience que pouvait encore avoir ce nom. En effet, la préhistoire, science encore jeune à cette époque, s'emparait de ce lieu et en faisait un haut lieu de l'histoire humaine. En 1875, l'ingénieur LEROY découvre le premier silex taillé dans la ballastière de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est et en 1878,

CHOUQUET signale l'importance du gisement. Puis c'est Gabriel de MORTILLET, Ameghino d'ACY, CAPITAN et tant d'autres qui vinrent à Chelles, dans les carrières, montrer que l'homme vivait dans la région à une époque prodigieusement lointaine. Le " Chelléen " fut intégré dans la chronologie préhistorique par de MORTILLET, et quelle que puisse être l'opinion sur ce point, nul ne nie l'antiquité de l'homme à Chelles, homme que malheureusement nous ne connaissons pas, car ses restes fragiles furent sans doute balayés par les flots tumultueux de la gigantesque rivière de Marne lors des crues d'une période interglaciaire. Homme qui vivait il y a quelque 500 000 ans selon certains, plus selon d'autres, au milieu d'une faune de région chaude (éléphants sans poils, rhinocéros, hippopotames) et de la flore correspondante. Ce Chelléen, caractérisé plus spécialement par l'utilisation d'outils quelquefois informes et dont la mise au point n'est niée par personne, aura depuis été contesté par de grands spécialistes de la préhistoire. Mais l'intérêt même qu'ils ont apporté aux gisements dont les plus fructueux se trouvent maintenant, pour combien de temps hélas, hors de la portée des chercheurs puisque placés sous la gare de Vaires-Triage, sert à montrer la place de la région de Chelles dans l'histoire de l'activité humaine.

En 1904 donc, l'atmosphère spirituelle de la petite ville de Chelles vivait sur ce passé lointain, prestigieux en certains cas. Il n'y avait à la disposition des curieux que l'importante " Histoire de l'Abbaye Royale Notre-Dame de Chelles " écrite avec talent par le curé de Chelles en 1889, l'abbé TORCHET. Il y avait lieu de citer celle, moins connue du magistrat BERTHAULT.

Ce qui précède montre qu'il n'y avait rien d'étonnant qu'un nouvel arrivé ait cherché à faire là ce qu'il avait fait ailleurs. C'est pourquoi cette réunion du 20 mai, qui devait voir se concrétiser la fondation de la Société Archéologique, est, nous semble-t-il un fait important de l'histoire moderne de la ville. Le procès-verbal qui en a été dressé et qui, pour l'instant est exposé dans une vitrine du musée, montre que 14 personnes s'étaient groupées. Un bureau provisoire était constitué sous la présidence de M. COUDRY, le vice-président M. BOULANGER, le vice-secrétaire M. CAILLOU, l'archiviste M. CHAMBROUX, le trésorier M. de FOMBELLE, les délégués MM. BIVORT et JEAN-LOUIS, et le secrétaire général l'abbé Alfred BONNO. C'est ce dernier qui fut, n'en doutons pas, le promoteur de cette assemblée constitutive. C'est lui qui crut de son devoir d'ajouter une charge nouvelle à ses activités déjà grandes. Et nous considérons, pour notre compte, que cet homme, disparu depuis 33 ans, a accompli pour Chelles un acte dont nous devons lui être grandement reconnaissants.

Monsieur l'abbé Alfred Michel BONNO était né à Épernay en 1848 d'une famille de laborieux puisque, lors de sa naissance, Jean Michel BONNO, son père, âgé de 31 ans, était cordonnier.. Les études de notre futur abbé, interrompues par la guerre de 1870/71 amenèrent son ordination en la cathédrale de Meaux, le 2 juillet 1873 par Mgr. ALLOU. Les différents postes ecclésiastiques qu'il occupa constituent le canevas sur lequel s'inscrira toute sa vie savante. Dhuisy, Bombon, Étrepilly, Chenoise, Chelles, Meaux : telle sera la route que ses supérieurs lui auront fait suivre. C'est à Bombon qu'il mit au point sa première conférence sur " la géologie et la préhistoire du département de Seine-et-Marne ", conférence

faite au Comice Agricole de Mormant, le 25 mai 1884. Il n'était plus un jeune, ayant 36 ans. Malgré ce départ quelque peu tardif, sa vie toute entière, en dehors de ses fonctions ecclésiastiques, sera orientée sur le plan de l'étude et de la recherche désintéressée. Quoi qu'elles soient d'ailleurs, puisqu'en 1885, nous le voyons présenter à la Société d'Agriculture, Science et Arts de Meaux un " Rapport sur la maladie du blé ". Il était curé d'Étrepilly.

C'est dans cette cure que l'abbé BONNO fouille à Mondrival, dans un cimetière gallo-romain. Il y trouve là un matériel où voisinent poteries et objets de métal qui ne sera publié par lui qu'en 1912 lorsqu'il y revint alors qu'il était devenu chanoine titulaire en la cathédrale de Meaux. En 1888, il étudie le prieuré de Grandchamp et le monastère de Fontaine-les-Nones.

Puis ce fut le séjour de 1891 à 1899 à Chenoise, dans la région provinoise. En 1892, est fondée par lui la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, et c'est pour l'abbé BONNO la plus grande activité de sa vie car il devient Secrétaire Général de la nouvelle Société. Ce sera un bulletin aux textes sérieux, de sa part des publications nombreuses. En 1894, il fouille au lieu dit de Sennetru, près de Chenoise ; il y trouve un trésor de monnaies romaines et des objets de métal gallo-romains. Mais il n'oublie pas la préhistoire, ses articles le démontrent. En 1896, il est nommé officier d'académie.

Le 20 juin 1899, il devient curé de Chelles. Le 1er août, il est correspondant du Comité des Travaux Historiques. Malgré son éloignement, il reste Secrétaire Général de la Société de Provins, mais son nouvel habitat sera pour lui un stimulant nouveau. En juin 1900, au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne, il lit une étude sur " les ballastières de Chelles " et présente là, séparément, les stratigraphies des différentes carrières : Prestat, Bourgeois, Mariey, les trois carrières Trioux, Gendrey, Lesaint, de la Compagnie de l'Est, de Brou. Il fouillera dans ces ballastières et il apportera là de nouveaux éléments à la collection que depuis 25 années il constitue.

Son activité savante lui apporte l'estime de ses pairs. Faut-il voir autre chose quand, en 1902 au Congrès de Provins, la Société Française d'Archéologie lui remet une médaille d'argent ? En 1903, le dictionnaire biographique des écrivains et artistes lui consacre deux pages.

En mai 1904, il est à l'origine de la création de la Société Archéologique de Chelles et, le 20, il sera Secrétaire Général des deux sociétés : celle de Provins et celle de Chelles. Il a 56 ans.

Tel est l'homme qui fonda, il y a 50 ans, notre Société.

Qu'il me soit permis en tant que Secrétaire Général de ce même organisme, de saluer ici sa mémoire et de le remercier d'avoir, en ce vendredi 20 mai 1904, su allumer en ce pays une flamme que nous voudrions voir briller haute et fière, et, reprenant une phrase lue par moi récemment : " *Parfois, celui qui s'en va semble demander à ceux qu'il laisse de l'honorer, non en pleurant, mais en poursuivant la tâche commencée* ". Tel doit être le but de notre Société.

Cette situation double de l'abbé BONNO, un peu fatigué peut-être, ne permit pas le développement que, sans doute, il aurait voulu donner à la Société de Chelles. Cependant, de 14 le 20 mai, le nombre des membres était passé à 45 le 17 septembre. Les réunions se tinrent régulièrement. Des décisions furent prises, en particulier le 22 octobre 1910, celle d'apposer les plaques sur les lieux historiques de la cité. L'abbé BONNO était toujours parmi les conférenciers ; en 1907, il présente un silex à deux pointes trouvé à Chelles, ce qui nous permet de lire une lettre de Salomon REINACH à ce sujet. En 1908, il présente le vêtement liturgique, si précieux.

Le 29 mai 1910, une excursion a lieu en liaison avec la Société de Provins. M. COUDRY, président de celle de Chelles et d'autres membres sont là. En 1911, le 4 mars, notre Secrétaire Général est nommé chanoine et prend possession de sa stalle à la cathédrale de Meaux, où Mgr. MARBEAU l'a appelé. Là aussi, son amour du passé, cette passion qui, lorsqu'elle atteint un homme ne l'abandonne que quand lui-même devient chose du passé, lui fit de nouveau étudier cette région où il avait fouillé ans plus tôt. Il reprit en particulier les fouilles d'Étrepilly, mais il n'abandonna pas ses Secrétariats Généraux.

Puis ce fut la Grande Guerre. Comme tant d'autres, notre Société vit suspendre son activité et un nouveau départ est toujours chose délicate.

1921. L'été fut torride. Le 10 septembre, le chanoine BONNO, âgé de 73 ans, après une vie qui, pour l'archéologue, l'historien, le numismate amateur, doit être un exemple, expirait. Le désir qu'il avait émis fut exaucé. Le 14 septembre, son corps était déposé dans le cimetière de Chelles au chœur de l'église Saint-André, auprès des curés de la paroisse. Ce désir montrait que, dans son cœur, dans son âme, c'était sa dernière cure, où tout pour lui vivait, âmes, gens et pierres, qui l'emportait. Et combien devient compréhensible la donation des collections de l'abbé BONNO que transmet son exécuteur testamentaire. N'y a-t-il pas là un attachement touchant ? Et nous devons de rapprocher ses deux derniers désirs, inhumation à Chelles et donation de ses collections, à un acte concret : la fondation de la Société Archéologique. Il y a succession logique des faits.

La disparition de chanoine BONNO fut néfaste pour la Société Archéologique de Chelles. Ce n'est pas que l'on n'y pensait pas, mais peut-être les circonstances n'ont-elles pas permis d'heureux résultats aux efforts tentés.

Et pourtant, Chelles était en pleine expansion. Sous ses pavés, il suffisait (il suffit d'ailleurs encore) de gratter pour que le passé apparaisse. Que n'aurait-on pu faire lors des travaux de voirie effectués vers 1928/1930 dans la rue Éterlet, près de l'actuelle école Weczerka. Les tranchées sont tombées dans le cimetière des moines, de ces moines attachés depuis toujours à l'abbaye, sépultures, ossements, sont disparus. Seul un pauvre crâne, conservé par des mains déférentes, a été remis il y a peu d'années au musée. Il y trouvera, je le souhaite, son dernier refuge. ET par ailleurs, chaque ancien Chellois a vu ce que l'on appelle " la pierre de cens ", sur laquelle l'histoire dit que l'abbesse, exerçant ses droits, percevait l'impôt. Une carte postale vieille de 25 années peut-être la montre encore. Vraiment, elle aurait pu être protégée. Qui dira ce qu'elle est

devenue ? Combien sa place serait dans ce musée lapidaire qui pourrait être créé auprès de ces pauvres arcades du cloître, portées à l'époque sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Cette pierre du cens n'a pas eu la chance de la pierre ou croix de Chilpéric, actuellement dans le Parc, mais que les propriétaires successifs du terrain loti vers 1827 ont su conserver et protéger depuis.

Mais si les Chellois n'ont que peu protégé à cette époque leur passé, les savants étrangers à la ville venaient y travailler. Nous n'en citerons qu'un, actuellement le maître incontesté de la préhistoire, et qui voulut bien, il y a 15 mois, venir nous entretenir d'un sujet passionnant : nous parlons du professeur Henri BREUIL .M. l'abbé BREUIL, déjà bien connu à cette époque, a dit que ce n'est que vers 1923 qu'il vint à Chelles pour la première fois. De ses visites, et elles furent nombreuses si l'on en juge par le nombre impressionnant de relevés, de coupes de terrains,... qu'il a rapportés, il a, en coordonnant ses observations avec celles d'autres gisements célèbres, publié toute une série de travaux dans des revues spécialisées où il a développé la théorie dite de la " solifluxion ", terme hautement savant qu'humblement je déclare être dans l'impossibilité d'expliquer devant vous, mais dont les conséquences modifient la chronologie de Gabriel de MORTILLET : plus de chelléen, mais un abbevillien. Nous n'avons pas à discuter de la question ; d'autres, et portant de grands noms scientifiques, ont étudié, et étudient encore ce problème qui nous fait remonter l'homme au début du quaternaire.

L'abbé BREUIL a cependant consacré une de ses importantes études sur le gisement de Chelles, parue à la veille de la guerre à Berlin dans la revue " Quartär ". Il serait difficile, après la lecture d'un tel document, de nier l'intérêt des gisements de Chelles quand un tel maître publie à son sujet une œuvre de cette importance.

La vie de la Société ne fut pourtant pas entièrement suspendue pendant cette période.

Des hommes de bonne volonté, sous la présidence de M. Henri BODIN, architecte décorateur, cherchèrent à lui donner une jeunesse nouvelle. Le 12 avril 1932, à la salle Verdier, une réunion de membres anciens et nouveaux eut lieu. Quelques semaines plus tard, une sortie était organisée et nous permettait de visiter Nantouillet et Senlis.

Ce furent les seules activités de cette tentative de reconstitution.

M. Henri BODIN, grand admirateur du passé et défenseur des vieilles pierres chelloises, cependant, lutta par la parole et par la plume pour la défense de la bonne cause. Mais, sans doute, les temps n'étaient-ils pas révolus pour lui permettre de réaliser son désir, désir commun d'ailleurs, il faut le dire, à d'autres Chellois.

En 1938, le 17 janvier, M. E. CHAMBROUX mourait à Chelles. Sa collection était donnée au musée de Meaux.

1947. Le drame de la récente guerre est déjà vieux de plusieurs mois. Les difficultés générales semblent vouloir s'améliorer quelque peu. Il semble à certains, qui certainement se trouvent parmi nous, qu'il est nécessaire de donner une vie nouvelle et durable à la Société.

Le 26 janvier 1947, dans l'après-midi, se tient une réunion dans la salle de la Bibliothèque Municipale.

L'appui de la Municipalité est acquis puisque monsieur le maire de Chelles est là. Celui que nous devons nommer président d'honneur de la Société ressuscitée, M. Guy GAUDRON, nous apporte par sa présence la haute autorité de sa fonction d'inspecteur principal des Musées de Province et de Secrétaire Général de la Société Préhistorique Française.

Les 17 sont devenus à ce jour 200, non compris les membres honoraires, car notre initiative a des soutiens extérieurs. Outre les Musées de France, de hautes personnalités de toutes disciplines nous ont apporté leur concours. Qu'elles soient remerciées ici.

Dès lors le bureau provisoire met au goût du jour les anciens statuts et règlements. Le nom de la Société Archéologique de Chelles est complété et transformé en celui de Société Archéologique et Historique de Chelles. La première formule était trop limitative.

Nous ne désirons pas présenter un tableau des résultats obtenus. Ce que nous voudrions surtout, c'est exprimer les espoirs et les buts à atteindre.

Notre modeste groupement, à peine en activité, a pu obtenir des services de la Reconstruction et de l'Urbanisme de la Région Parisienne, des servitudes qui protégeront, nous le souhaitons pour le futur proche, les trouvailles qui pourraient être faites en cours des travaux et constructions et d'autres qui permettront de conserver intacts pour les générations à venir quelques éléments de hauts niveaux des gisements préhistoriques.

Nous cherchons par divers moyens à utiliser ce goût de la curiosité du public moderne, mais qui trop souvent est exploité dans certains sens, ce que, pour notre part, nous jugeons avec une certaine sévérité. Il est vrai qu'il est difficile dans une ville de 20 000 habitants, où presque tous viennent de province, en ayant transité parfois par la capitale voisine (et y ayant souvent leurs occupations), il est difficile donc, d'avoir des souvenirs, des traditions.

Toutes les sociétés savantes du début du siècle, où qu'elles soient, ont beaucoup souffert des calamités publiques, des migrations de populations. Ce sont les grandes sociétés nationales spécialisées qui en ont bénéficié, le curieux, l'honnête homme venant se joindre au spécialiste.

C'est pourquoi, pour notre part, nous n'avons pas d'autre désir que d'étendre le champ d'action de notre activité. C'est dans l'ordre des choses. Toutes les actions humaines nous éloignent, loin de nous-mêmes, à l'autre bout du monde parfois. En histoire, la statistique a pris une grande place et les faits historiques que nous vivons s'étendent sur des milliers de kilomètres.

Aucune commune mesure entre les évènements de la 3ème coalition sous le Premier Empire, pourtant si proche de nous, et le gigantesque conflit où tous les continents et tous les océans, où les peuples tout entiers participent au combat.

Faits historiques de guerre, me direz-vous, mais sur le plan économique (là encore, c'est de l'histoire) les difficultés sociales d'une région éloignée ont des répercussions sur l'autre bout de la planète.

Sans vouloir cependant prétendre à des vues encyclopédiques, ceux de nos auditeurs qui auront lu notre bulletin, qui auront entendu nos conférences, où de grands spécialistes, la plupart du temps ne faisant pas partie de notre Société, nous ont donné sans compter leur concours, qui auront participé à nos promenades et à nos visites, nos collègues auront pu constater que toutes les disciplines, d'ordre historique ou s'y rattachant, ont été traitées chez nous, nous éloignant parfois bien loin de Chelles. Et s'il nous était permis d'être coupable du péché d'orgueil, il nous complairait que l'on puisse comparer notre Société à une petite académie de province.

Société Archéologique et Historique d'une ville réellement privilégiée où rien ne devrait pouvoir empêcher une des fortunes de la région : son passé, où de tous les pores de ses pierres anciennes émergent les ombres de ses occupants de jadis : hommes de la lointaine préhistoire, quand la Marne avait 3 à 4 Km de largeur, Gaulois d'il y a 3 000 ans, Romains ayant par croisement avec les autochtones créé une civilisation, une culture nouvelle dont un des Maîtres du Collège de France, monsieur le professeur PIGANOL a bien voulu nous entretenir, peuples barbares venus, certains de l'autre bout du continent, ayant apporté avec eux leurs arts, leurs techniques et qui ont laissé chez nous, ici à Chelles, trace vivante et toujours parfaite, cette chasuble de lin brodée à l'abbaye, à la fin du 7ème siècle, où l'influence orientale apparaît lorsque l'on observe chaque détail, et ces mêmes rois mérovingiens, et ces reines, certaines sanctifiées, CLOTILDE, marraine de la France, BATHILDE qui donna aux diverses maisons qu'elle créa une activité de 12 siècles. CHARLEMAGNE, GISELE, sa sœur, CHARLES le CHAUVRE, et tout au long des 1 000 ans qui suivent tout ce flottement, tout cet amalgame d'humains dont quelques noms émergent seulement, ce concile de 1008, ces luttes de l'époque des Communes, de l'occupation anglaise, des guerres de religions, de la Révolution, le séjour qu'y fit Victor HUGO, sans oublier pour finir, tout proches de nous, les martyrs de la Résistance. C'est tout ce passé que notre Société voudrait voir se maintenir dans les esprits et qu'elle désire protéger, ceci dans les cadres les plus vastes de l'histoire nationale et de l'histoire humaine.

Mais un autre but a été fixé à notre activité, de par nos statuts : c'est de conserver, de faire vivre, d'améliorer, d'agrandir, de présenter enfin les collections que le chanoine BONNO, par volonté testamentaire, donna à la ville de Chelles.

Le 23 février 1922, le Conseil municipal les accepta. Depuis, elles aussi ont eu bien des vicissitudes.



Si, en 1937, elles furent présentées au public, il fallut attendre le renouveau de notre Société pour que quelques éléments puissent être groupés de façon rationnelle en 1947. Depuis 1950, une sélection en est exposée dans une salle provisoire de la mairie, donnant sur le Parc, en attendant que soit mise en pratique la décision du Conseil municipal accordant au Musée la salle des mariages actuellement utilisée dans l'ancienne mairie.

La Municipalité de Chelles a bien voulu confier la gestion de ce Musée à notre Société.

Depuis 1950, faute de gardiennage, cette salle n'est ouverte que quelques jours chaque année, pour des festivités particulières. Mais les écoles primaires publiques ou privées, les cours complémentaires, les écoles normales, les lycées en connaissant en tout temps le chemin.

Les visiteurs y trouvent, en raccourci dans quelques mètres carrés, ce que, peut-être à tort, nous appelons une histoire réduite de l'humanité. Nous avons cherché à y faire vivre les ombres dont nous parlions tout à l'heure. Nous ne savons si nous y avons réussi. Ce serait notre désir que nos visiteurs, remontant le passé, puissent vivre là quelques moments suspendus dans le temps.

Tout à l'heure, en fin de cette séance, ceux de nos auditeurs que l'heure peut-être tardive n'effraiera pas, pourront le visiter. Et je leur dis d'avance que, pour moi, ce sera une grande satisfaction d'être leur guide.

Nous pensons que, comme toutes les Sociétés savantes, quels que soient leurs buts, la nôtre s'intègre parmi les auxiliaires de cette instruction hors de l'école qui, à notre avis, n'est pas assez aidée ni écoutée.

Pour conclure, notre Société, par toutes ses activités, par le Musée qu'elle gère dans l'espoir d'être l'auxiliaire d'un public parfois insuffisamment averti, notre Société donc a axé sa vie dans le désir d'apporter à tous ceux qu'elle intéresse des données parfois connues, parfois nouvelles, mais toujours saines et élevées.

Cette cérémonie du cinquantenaire de la fondation en 1904 par l'abbé BONNO va se poursuivre par une conférence d'un très éminent maître, mais permettez-moi d'émettre un vœu, un désir : " après avoir repris le flambeau allumé par le savant prêtre, il y a 50 années, maintenons haut allumé ce flambeau, pour que mon successeur, lors du centenaire, puisse rappeler une vie laborieuse, fructueuse et utile ".